

Service Client Contrat Pro & ESS Centre MFA – TSA 37217 79060 NIORT CEDEX 9 3: 05 49 09 38 15 @: contratproess@macif.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

La MACIF, représentée par Jean Philippe DOGNETON, Directeur Métier IARD - Groupe MACIF, certifie que :

LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES 83 Bourse du Travail 13 RUE AMIRAL COLLET 83000 TOULON

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile N°: 9303043 S001

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par l'assuré en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait des activités assurées.

Pour la période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Les garanties sont étendues du fait des dommages causés par un incendie, une explosion, un phénomène d'origine électrique ou dégâts des eaux, ayant pris naissance dans l'enceinte des locaux occupés à titre occasionnel.

Cette extension de garantie n'est pas acquise pour les chapiteaux, structures gonflables ou légères, les bâtiments classés ou inventoriés, ainsi que pour les locaux donc la surface totale développée est supérieure à 2500m², <u>sauf dérogation accordée expressément par LA MACIF</u>.

La présente attestation, qui ne peut engager LA MACIF au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère, est valable pour la durée de la manifestation précitée, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NIORT, le 21 avril 2020

Jean-Philippe DOGNETON

Directeur Général